

Mgr Pierre Pican, RIP

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 23 juillet 2018



Mgr **Pican**, ancien évêque de Bayeux-Lisieux de 1988 à 2010, est mort lundi 23 juillet dans sa 84e année.

Pierre Pican, né le 27 février 1935 à Granville (Manche), était entré chez les salésiens de Don Bosco après des études de lettres classiques. Après ses années de noviciat à Dormans (Marne) et de scolasticat à Lyon, il avait prononcé ses vœux en 1955 et avait été ordonné prêtre en 1966. Après deux années comme aumônier de lycée à Caen, puis trois années au Liban (1968-1971) où il dirige une école franco-libanaise tout en étant vicaire dans une paroisse de Beyrouth, il devient, à son retour, responsable d'un lycée technique puis supérieur provincial des salésiens de Paris de 1975 à 1981.

Nommé évêque coadjuteur de Bayeux le 10 mars 1988, il est consacré le 17 avril 1988 en la cathédrale Notre-Dame de Bayeux et nommé évêque titulaire de Bayeux et Lisieux le 21 novembre 1988.

Au sein de la Conférence des évêques de France, il est membre de la Commission de la famille et du Comité permanent pour les affaires économiques. Il est membre du Conseil pour les

affaires économiques, sociales et juridiques.

Ayant atteint la limite d'âge, il se retire le 12 mars 2010. Au Vatican, il est membre du Conseil pontifical pour les laïcs. En 2015 il reprend du service, en portant le souci des prêtres aînés, au sein d'un groupe mandaté par le secrétariat général de la conférence des évêques de France.

En décembre 1996, une mère dénonce le père René Bissey d'actes pédophiles. Ce dernier reconnaît les faits et est convoqué le mois suivant par son supérieur hiérarchique, Mgr Pican qui l'invite à entreprendre une thérapie. À plusieurs reprises, Mgr Pican l'invite à aller se faire soigner, et ce n'est qu'en septembre 1998 qu'il se résout à muter le père René Bissey vers une paroisse en banlieue de Caen. Outré par l'insuffisance de ce geste, un jeune homme de 24 ans dénonce au commissariat de police de Caen, les actes de pédophilie répétés qu'il a subis de la part du prêtre à partir de l'âge de 12 ans. Le prêtre reconnaît les charges lors de sa garde à vue. En octobre 2000, il est condamné à dix-huit ans de réclusion par la cour d'assises du Calvados. Lors de ce procès, Mgr Pican est cité comme témoin. C'était la première fois qu'un évêque avait à répondre de ses actes devant la justice depuis 1841. Il était à ce moment-là déjà mis en examen depuis dix mois pour non-dénonciation de crimes, après les plaintes de quatre familles de victimes estimant, qu'en tant que supérieur hiérarchique, l'évêque connaissait les agissements du prêtre pédophile et n'avait pas cherché à les faire cesser. Mgr Pican invoque le secret des échanges entre lui et le père René Bissey. En septembre 2001, il est condamné à trois mois de prison avec sursis pour non-dénonciation de crimes pédophiles dans son diocèse. C'est une première en Europe. C'est aussi la première fois qu'un évêque se retrouve condamné par la justice française. Bien que contestant le bien-fondé de sa condamnation, Mgr Pican renonce à faire appel « dans une volonté d'apaisement » à l'égard des victimes.